



Assemblée générale

Distr. générale
6 mars 2018
Français
Original : anglais/espagnol

Soixante-treizième session

Point 62 de la liste préliminaire*

**Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants
des territoires non autonomes en matière d'études
et de formation**

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [72/94](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport contient les réponses reçues des États Membres au sujet des bourses et des moyens de formation qu'ils proposent aux habitants des territoires non autonomes.

* [A/73/50](#).



I. Introduction

1. Par sa résolution 845 (IX), l'Assemblée générale a invité les États Membres à offrir aux habitants des territoires non autonomes des moyens d'enseignement non seulement pour les études supérieures théoriques et pratiques, mais aussi pour les études postprimaires ainsi que pour la formation technique et professionnelle qui présente un intérêt pratique immédiat.
2. Conformément à la résolution 1696 (XVI) de l'Assemblée générale, les offres faites au titre de la résolution 845 (IX) sont communiquées aux Puissances administrantes par le Secrétariat, afin de leur permettre d'en faire une publicité appropriée dans les territoires qu'elles administrent.
3. Des renseignements sur les bourses offertes par les États Membres au titre du programme sont communiqués aux candidats éventuels. Il est également fait référence au programme dans les diverses éditions du manuel intitulé *Études à l'étranger*, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
4. En application de la résolution 845 (IX) et de résolutions ultérieures, le Secrétaire général présente tous les ans à l'Assemblée un rapport donnant des renseignements détaillés sur les bourses qui ont été offertes et indiquant dans quelle mesure elles ont été utilisées. Le précédent rapport sur la question figure dans le document [A/72/66/Rev.1](#) et [A/72/66/Add.1](#). Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 9 février 2017 au 2 mars 2018, est soumis en application du paragraphe 5 de la résolution [72/94](#).

II. Bourses offertes et attribuées

A. États offrant des bourses d'études

5. Soixante-quatre États Membres ont jusqu'à présent offert des bourses à l'intention d'habitants de territoires non autonomes, comme suite aux résolutions de l'Assemblée générale :
 - Algérie, Afrique du Sud, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Libye, Malaisie, Malawi, Malte, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchèque, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Yougoslavie.
6. Un État non membre, le Saint-Siège, a également offert des bourses.

B. Bourses offertes et attribuées

Argentine

7. Dans une note verbale datée du 15 janvier 2018, la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

L'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 2065 (XX) et ses résolutions ultérieures, et le Comité spécial de la décolonisation ont reconnu à la question des Îles Malvinas le caractère d'une situation coloniale spéciale et particulière du fait de l'existence d'un différend de souveraineté entre la République argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; ils ont établi que la manière d'y mettre un terme était le règlement pacifique et négocié du différend de souveraineté et ont prié les deux gouvernements de poursuivre sans retard les négociations bilatérales.

Bien qu'illégalement occupées par le Royaume-Uni, les Îles Malvinas et les Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud font partie du territoire national argentin et, de ce fait, leurs habitants ont accès, au même titre que le reste de la population argentine, au système argentin d'éducation publique, qui assure un enseignement gratuit aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire ou universitaire, ainsi qu'aux avantages du programme national de bourses qu'offre le Ministère de l'éducation de la République argentine.

Canada

8. Dans une note verbale datée du 23 janvier 2018, la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Entre 2009 et 2017, 14 étudiants, professeurs et chercheurs issus de territoires non autonomes ont bénéficié de bourses offertes dans le cadre de six programmes de bourses d'Affaires mondiales Canada (voir tableaux 1 et 2). Tous les habitants des territoires non autonomes peuvent postuler pour une bourse d'études supérieures du programme canadien Vanier ou une bourse d'études postdoctorales Banting, les plus prestigieuses des bourses décernées par le Canada à des doctorants et des chercheurs postdoctoraux, respectivement, dans les domaines des sciences de la santé, des sciences naturelles et du génie, ou des sciences sociales et humaines. Pour les autres programmes de bourse proposés par le Gouvernement canadien, se reporter à l'adresse : www.scholarships.gc.ca.

Tableau 1

Programmes de bourses offerts aux territoires non autonomes

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Programme de bourses d'Affaires mondiales Canada</i>
Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Vierges britanniques, Montserrat	Programme de bourses (leadership) Canada-CARICOM (Communauté des Caraïbes) Programme de bourses de l'Université virtuelle Canada-CARICOM Programme des futurs leaders dans les Amériques Programme de leadership pour le personnel enseignant Canada-CARICOM
Sainte-Hélène	Programme des futurs leaders dans les Amériques
Îles Turques et Caïques	Programme de bourses de l'Université virtuelle Canada-CARICOM

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Programme de bourses d'Affaires mondiales Canada</i>
	Programme des futurs leaders dans les Amériques
	Programme de leadership pour le personnel enseignant Canada-CARICOM
	Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II

Tableau 2
Nombre de bourses octroyées par Affaires mondiales Canada entre 2009 et 2017, par territoire

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Nombre de bourses octroyées</i>
Anguilla	0
Bermudes	1
Îles Vierges britanniques	1
Îles Caïmanes	11
Montserrat	1
Îles Turques et Caïques	0
Sainte-Hélène	0
Total	14

Note : les Canadiens peuvent postuler pour une bourse canadienne du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et effectuer leurs études ou leurs travaux de recherche dans des territoires non autonomes dès lors qu'il existe un accord à cette fin entre les institutions canadienne et étrangère.

Cuba

9. Dans une note verbale datée du 29 janvier 2018, la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Contribution de la République de Cuba au rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 72/94 de l'Assemblée générale intitulée « Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation », adoptée le 7 décembre 2017.

Boursiers des territoires non autonomes diplômés à Cuba en 2016-2017

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>
Sahara occidental	19	3
Total	19	3

Boursiers des territoires non autonomes en formation à Cuba en 2017-2018

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>
Sahara occidental	96	14
Total	96	14

Boursiers des territoires non autonomes diplômés à Cuba jusqu'en 2017

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>	<i>INDER</i>	<i>MINED</i>		<i>Total</i>
				<i>Niveau supérieur</i>	<i>Niveau intermédiaire</i>	
Anguilla	1	2				3
Bermudes	1	1				2
Montserrat		1				1
Sahara occidental	363	1 086	16	199	1 212	2 876
Total	365	1 090	16	199	1 212	2 882

Bourses octroyées aux territoires non autonomes en 2017-2018

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>
Sahara occidental	5	38
Total	5	38

Abréviations : INDER (Instituto Nacional de Deportes, Educación Física y Recreación), Institut national des sports, de l'éducation physique et des loisirs ; MES (Ministerio de Educación Superior), Ministère de l'enseignement supérieur ; MINED (Ministerio de Educación), Ministère de l'éducation ; MINSAP (Ministerio de Salud Pública), Ministère de la santé publique.

Allemagne

10. Dans une communication datée du 25 janvier 2018, la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Le Ministère fédéral des affaires étrangères finance, par l'entremise de l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés, le programme de bourses d'enseignement supérieur que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés destine aux réfugiés. En 2017, 80 étudiants originaires du Sahara occidental ont participé au programme et reçu une bourse de l'Initiative pour étudier en Algérie. Pour plus d'informations, se reporter à l'adresse : www.unhcr.org/dafi-scholarships.html.

Le Ministère fédéral des affaires étrangères verse également des subventions annuelles au Goethe Institut, dont le mandat consiste à promouvoir la connaissance de la langue et de la culture allemandes à l'étranger. Le Goethe Institut offre aux professeurs d'allemand des bourses pour divers programmes de formation en Allemagne. Ces dernières années, des ressortissants des Bermudes, de Guam et de Montserrat en ont bénéficié.

Lituanie

11. Dans une communication datée du 26 janvier 2018, la Mission permanente de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Au 31 décembre 2017, la République de Lituanie n'avait pas offert d'aides à la catégorie de postulants susmentionnée pour leurs études et leur formation.

Conformément à la réglementation en vigueur en Lituanie, seuls les cours et les études de lituanien peuvent bénéficier de subventions partielles accordées par l'État. Des informations détaillées sur les cours proposés et les bourses sont disponibles en ligne à l'adresse : www.smpf.lt.

Malte

12. Dans une communication datée du 31 janvier 2018, la Mission permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Le Gouvernement maltais n'a octroyé aucune bourse aux étudiants originaires des territoires non autonomes.

Nouvelle-Zélande

13. Dans une note verbale datée du 29 janvier 2018, la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Le Gouvernement néo-zélandais offre un soutien budgétaire au Gouvernement des Tokélaou pour l'aider à fournir des services d'éducation allant de l'éducation préscolaire au cycle préparatoire de l'enseignement postsecondaire. Le Gouvernement a fait appel aux services du Centre de recherche pédagogique de l'Université Massey, qui doit travailler en étroite collaboration avec les écoles et le Département de l'éducation des Tokélaou à l'amélioration du système éducatif. En 2018, les services d'inspection académique de Nouvelle-Zélande dresseront un état des lieux du système éducatif tokélaouan, dont les résultats serviront à cerner les domaines dans lesquels la Nouvelle-Zélande peut apporter une aide supplémentaire.

Le Gouvernement néo-zélandais met à disposition des bourses de formation à court terme pour aider les Tokélaouans sur le marché du travail à acquérir les connaissances et compétences nécessaires. Le dernier diplômé de ce programme a reçu une qualification de commandant en second qui lui permettra de travailler dans le secteur du transport maritime tokélaouan, vecteur clef du développement national.

Les résidents des Tokélaou ont accès à des ateliers et des formations sur mesure dispensés dans le cadre de plusieurs programmes régionaux financés par la Nouvelle-Zélande. En 2017, par exemple, les Tokélaou ont reçu une aide par l'intermédiaire du programme Partenariat pour le maintien de l'ordre dans le Pacifique, axé sur la prévention.

En tant que citoyens néo-zélandais, les Tokélaouans résidant en Nouvelle-Zélande ont droit à un ensemble de bourses nationales ainsi qu'à des subventions publiques leur permettant d'étudier dans des établissements d'enseignement néozélandais.

Le gouvernement tokélaouan offre des bourses destinées aux étudiants fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire, principalement dans la région du Pacifique.

Philippines

14. Dans une communication datée du 5 février 2018, la Mission permanente des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Les organismes publics philippins n'offrent actuellement pas de bourses de formation à l'intention des étudiants de territoires non autonomes.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

15. Dans une communication datée du 31 janvier 2018, la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

L'enseignement dispensé dans les territoires britanniques d'outre-mer est une question d'ordre interne qui relève donc de la compétence des gouvernements élus localement, en vertu de leur constitution respective. C'est au gouvernement de chaque territoire d'outre-mer qu'il appartient de définir, dans le cadre de sa politique intérieure, quelle part de son budget national il consacre aux études et à la formation.

Les citoyens des territoires d'outre-mer, qui sont également citoyens britanniques, ont accès aux établissements d'enseignement postsecondaire et supérieur du Royaume-Uni. Pour suivre des études postsecondaires et supérieures dans les établissements d'enseignement supérieur et universités du Royaume-Uni, les étudiants de territoires d'outre-mer acquittent des droits d'inscription correspondant au tarif national. Autrement dit, les étudiants des territoires d'outre-mer sont traités sur un pied d'égalité avec les étudiants du Royaume-Uni.

Par ailleurs, le Royaume-Uni a offert en 2017-2018 huit bourses d'études Chevening (domaines : bonne gouvernance, gestion financière, administration publique et droit, développement commercial et économique, et environnement) à des étudiants de territoires d'outre-mer, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Bourses Chevening octroyées en 2017-2018

<i>Territoire</i>	<i>Boursiers^a</i>
Îles Turques et Caïques	1
Montserrat	2
Anguilla	3
Îles Falkland (Malvinas)	1

^a Un lauréat des Îles Vierges britanniques a ultérieurement renoncé à sa bourse.

III. Demandes faites par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies

16. Conformément à la procédure prévue dans la résolution 1696 (XVI) de l'Assemblée générale, les demandes de bourses que le Secrétariat reçoit des habitants

de territoires non autonomes sont transmises simultanément aux États qui offrent des bourses, pour examen, et aux États Membres administrants, pour information.

17. Entre le 9 février 2017 et le 2 mars 2018, le Secrétariat n'a reçu aucune demande d'information concernant des bourses d'études.

IV. Conclusion

18. Les bourses et les moyens d'études offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes contribuent de façon importante aux progrès de l'éducation dans ces territoires.
